



Janvier 2016

Mairie de Barfleur



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Chers concitoyens,

Presque deux années se sont écoulées depuis que la nouvelle municipalité a été élue ! Nous avons poursuivi notre effort en 2015 en faveur de la réfection de la voirie, de la propreté globale du village, et de plusieurs autres sujets qui sont abordés dans ce bulletin d'information municipal.

Tout ceci ne pourrait avoir cours sans votre confiance. Avec mes adjoints et le conseil municipal, nous débattons sereinement de tous ces points de la plus haute importance pour nous les Barfleuraux(es) et pour nos visiteurs.

Dans ce numéro :

| | |
|--|-----|
| Réalisations 2015 | 2 |
| Réfection des voiries | 2-3 |
| Rappel citoyen | 4 |
| Remise de médaille | 4 |
| Résultats Téléthon | 4 |
| Carnaval de Saire | 5 |
| Noces d'Or à Barfleur | 5 |
| Naufrage Blanche-Nef, Bataille d'Hastings | 6 |
| Restauration Circata | 7 |
| Centre de débarque | 7 |
| Animation culturelle | 8 |
| Etat-civil | 8 |

La vocation de Barfleur est de se tourner résolument vers la recherche d'un rayonnement fort, d'une notoriété toujours plus grande, afin que notre beau village devienne une destination parmi les plus recherchées. C'est plus que jamais le sens de notre stratégie et ce qui fonde nos actions. C'est aussi l'intérêt de la population car les améliorations lui profitent en premier lieu.

Je tiens à saluer le dévouement sans faille des personnels de la commune, du port et du camping municipal. Je tiens aussi à remercier l'ensemble des associations et leurs bénévoles dont le dévouement en faveur de Barfleur reste remarquable.

Dans un registre plus politique, le conseil municipal s'est largement prononcé en faveur du schéma de coopération intercommunal présenté par Mme la Préfète de la Manche. Nous sommes convaincus que le rassemblement des collectivités du Cotentin nous sera bénéfique.

Vous n'ignorez pas que Pierre BOISARD, ancien maire, nous a quitté le 26 novembre dernier. C'est une grande figure barfleuraise qui a disparu et qui ne laissait personne indifférent. Sa disparition a suscité beaucoup d'émotion. Elle nous rappelle que la vie est fragile, que la bonne santé n'est jamais définitive.

C'est en totale connaissance de cause que je vous adresse mes vœux sincères de bonne santé à vous et vos familles. Que cette nouvelle année vous apporte une certaine prospérité dans cette période de crise qui perdure, de la joie, que les attentats commis par des intégristes au nom de leur religion cessent afin que la paix redevienne la norme.

Restons optimistes ! Vivons ensemble une excellente année 2016, à Barfleur !

Votre maire, Michel MAUGER

Quelques réalisations depuis avril 2014

Au cours de ces quasi deux années à la manœuvre du vaisseau municipal BARFLEUR, la qualité de vie et la propreté du village ont été érigées en objectif permanent. Il faut le reconnaître, Henri DOUCHIN et les employés municipaux ont fort bien su prendre cet objectif à bras le corps. C'est très apprécié !

Un programme de plantations d'arbustes accompagne chaque restauration de voirie ce qui met en valeur l'image très minérale de Barfleur. Les sites Internet du camping municipal « La Blanche-Nef » et de la mairie sont en cours de refonte. De nouvelles animations ont vu le jour tel le « festival MusiK en Saire » que nous allons essayer de pérenniser. Nous préparons des mesures visant à réduire le stationnement autour de l'espace portuaire. Cela se fait en jonglant avec les multiples contraintes administratives dont la France a le secret, et nos capacités budgétaires décroissantes à cause de la baisse des dotations de l'Etat, décidées par le gouvernement.



La voirie est le sujet central de ce début de mandat — la Rue du Fort, la Rue des Ecoles, la Cour Sainte-Catherine, ont été restaurées en 2015. L'accessibilité au domaine public est prévue dans ces réalisations. Un plan sur huit années, chiffré à plus de 400 000 euros, a été établi.

VOIRIE : Réfection de la Rue St-Nicolas et des rues adjacentes en 2016

L'avant-projet de restauration de la Rue Saint-Nicolas porte également sur le Passage le Bel, les petits passages entre la Rue Saint-Nicolas et le Quai Henri Chardon, et la Rue Paul Placide.

Après la réunion publique organisée par la mairie, il a été décidé les points suivants :

Rue Paul Placide

Conserver les trottoirs (demande des riverains) en installant un caniveau central, ce qui pourrait accroître la capacité de rétention d'eau de mer en cas de submersion marine. Des pavés seraient mis sur les trottoirs devant chaque porte d'entrée.

La question d'installer un brise-lame pour éviter la submersion sera vue ultérieurement, le projet ne portant pas sur ce point.

Rue Saint-Nicolas

Des pavés du Roy seront mis devant le parvis de l'église. Le stationnement restera alterné dans toute la rue sur une base bimensuelle. La bande de roulement ne sera pas rétrécie aux alentours du N°56. Des bornes de voirie pourront être installées aux endroits nécessaires pour éviter les voitures sur les trottoirs.

La demande d'un stop supplémentaire au croisement de la rue des Ecoles a été suivie d'effet.

D'une manière générale, les trottoirs sont conservés, sauf sur la partie de la rue située entre la Cour de la maison Asseline et l'entrée du Mora.



VOIRIE (suite) : Réfection de la Rue St-Nicolas et des rues adjacentes

En effet la rue est très étroite à cet endroit et les trottoirs ne sont pas utilisables par les piétons. Cette mesure sera complétée par la pose de bornes de voirie demi-sphériques sur cette portion pour empêcher les voitures de se garer trop près des façades.

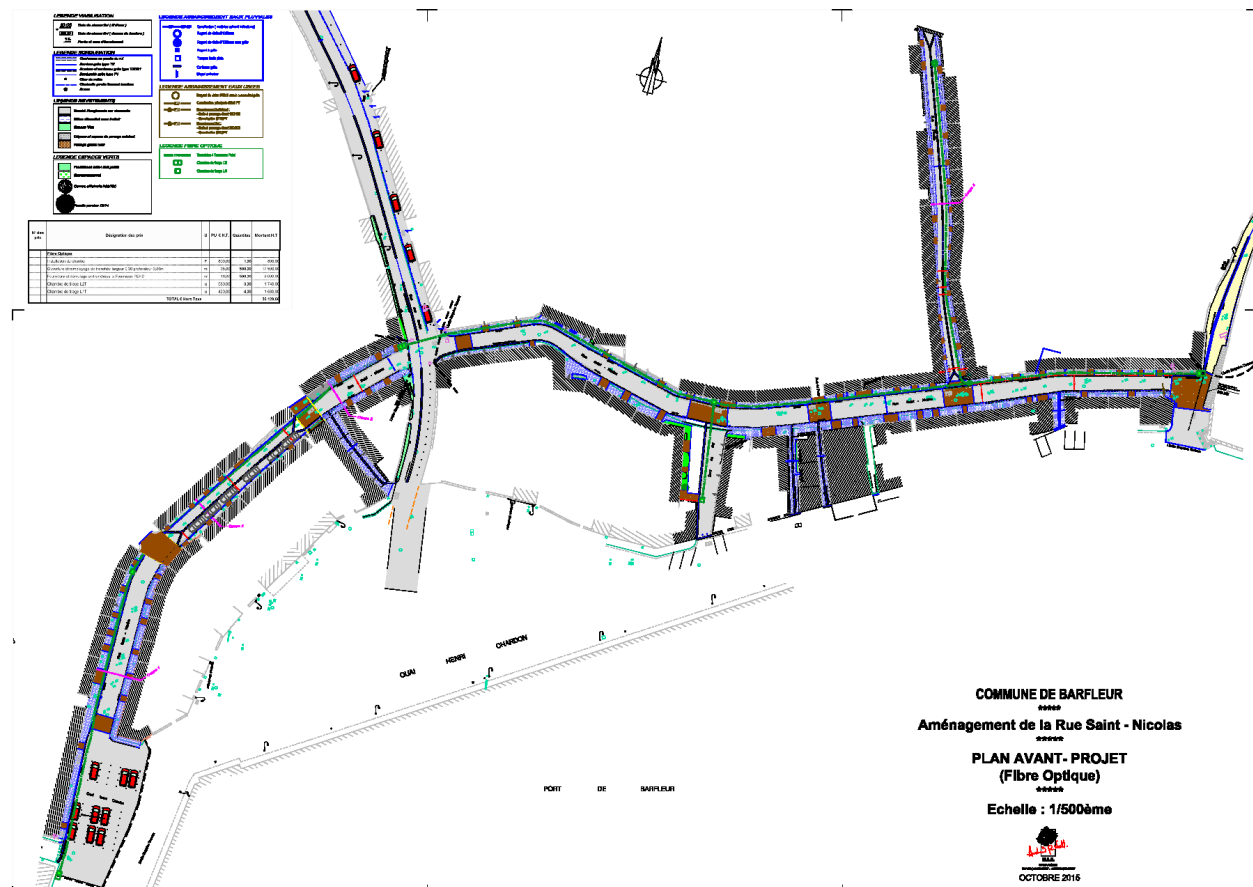
Circulation des camping-cars : Nous essaierons de dérouter les campings cars en provenance du camping vers la voie privée, pendant certains évènements (Salon antiquaires, Fête foraine...). Une commission municipale va étudier ce point cet hiver.

Cour du Bel : Des pavés seront mis devant les portes d'entrée des maisons comme dans les autres rues. Un chaînage de pavés sera installé autour des parterres. Le Bel restera positionné comme voie de circulation contrairement à ce qu'avait envisagé notre maître d'œuvre, car il y a des situations fréquentes où ce passage est nécessaire. La commission réfléchit à une solution pour éviter le stationnement (parterres plus grands ?).

Points divers : La question du passage de fourreaux fibre optique est à l'étude chez Manche Numérique et Orange. Il se pourrait que les fourreaux existants puissent accueillir la fibre. Une réponse sera apportée très prochainement. Quant aux gargouilles des gouttières qui se déversent sur les trottoirs, elles seraient canalisées par un système de petit caniveau transversal en pavés.

Etant donné que ces rues ont vocation à accueillir tous types de circulation, automobiles, cycles, piétons, une zone dite « de rencontre » à limitation 20 km/h sera nécessaire (comme pour la rue des écoles).

Le dossier a été mis à jour après la réunion publique. Les diverses modifications ont engendré une plus-value qui porte le dossier à 415.000 euros TTC. L'Architecte des Bâtiments de France de son côté demande des aménagements complémentaires, en particulier des caniveaux en pavés plus larges, des chaînages en pavés sur les trottoirs au pied de toutes les façades, un agrandissement de la surface pavée au pied du parvis de l'église. Une réunion de travail est fixée fin janvier. Clairement, nous ne pourrions pas aller au-delà de l'effort déjà consenti. Vous serez informés de l'évolution du projet.



Rappel citoyen...

Henri DOUCHIN chargé de la propreté du village vous rappelle que chacun doit adopter un comportement citoyen.

- Pour ceux qui sont maître ou maîtresse de chien, vous devez veiller à ce que les excréments ne restent pas sur la voie publique. Des sacs sont à votre disposition dans des distributeurs, couplés à des poubelles.
- Ne laissez pas des sacs poubelles sur la voie publique, en attente de ramassage, pour éviter qu'ils soient déchiquetés par les goélands ou des chiens errants. Il faut impérativement les mettre dans une poubelle domestique. Par ailleurs, des poubelles collectives et des containers de tri sélectif sont à votre disposition à l'entrée du « terrain des pêcheurs ».
- Afin de respecter la quiétude indispensable au recueillement, un règlement intérieur des cimetières a été établi. Un extrait de ce règlement est affiché à leur entrée. Les portes des cimetières seront ouvertes au public : du 1er octobre au 31 mars, de 9H à 17H et du 1er avril au 30 septembre, de 9H à 19H.

Remise de la médaille d'honneur à Ninette BELLOT

A l'issue de la cérémonie de présentation des vœux à la population, le maire a remis à Ninette BELLOT la médaille d'honneur (argent) communale, départementale, régionale au titre de vingt années d'engagement municipal.

Lors de la remise, le maire adressait quelques mots à Ninette BELLOT et à l'assistance :

« Ninette est la doyenne du CM, elle nous épate toujours avec son bon sens, sa capacité intellectuelle intacte, son assiduité sans faille, et sa capacité à synthétiser les diverses positions en une seule. En recherchant dans les archives municipales, je me suis rendu compte chère Ninette que vous avez été élue pour la première fois en juin 1995.

J'ai donc sollicité auprès de la Préfète votre inscription à la promotion du 1^{er} janvier 2016, pour recevoir la médaille dite communale, départementale et régionale ».



Il s'agit de la **Médaille d'argent** assortie d'un diplôme d'honneur pour ces vingt années d'engagement municipal.

« Ninette je connais votre modestie, mais... vous êtes un exemple pour nous et nous sommes très heureux de vous avoir avec nous au sein du conseil. Continuez de la sorte, ne changez rien !

Ma chère Ninette, par les pouvoirs qui me sont conférés, au nom de la République, je vous remets la médaille d'argent communale, départementale et régionale, ainsi que le diplôme d'honneur ».

Résultats Téléthon

L'année 2015 a vu se dérouler le fil rouge du Téléthon à Barfleur. De nombreuses animations y ont été organisées. La moule géante, la marche nocturne (13 kms) jusqu'à Quettehou, vente de fruits et légumes, restauration à la salle polyvalente, vente de livres par l'équipe de la Bibliothèque municipale, dégustation de beignets de moules, ouverture de l'abri du canot de sauvetage pour visites, tirs aux buts, concert normand à l'église...

Le record des dons précédent sur l'ensemble du Val de Saire était de 55 433,86 €, la mobilisation en 2015 aura permis une fois de plus de faire tomber ce record, la somme des dons s'élevant à 56 070,97 € !

Barfleur au rythme des Sambas : CarnaVal de Saire, le 20 mars !

C'est à Barfleur que se déroulera la prochaine édition de ce grand défilé costumé 2016. Depuis octobre, les bénévoles du Comité sont mobilisés autour de cette organisation. Des milliers de fleurs ont déjà été fabriquées pour décorer les rues. Il reste à les assembler pour constituer les guirlandes qui serviront à la décoration des rues de Barfleur. L'atelier « Fleurs » a repris ses activités **ce lundi 11 janvier** à partir de 20h00, toujours dans la **Salle polyvalente de Barfleur**. Les projets de chars sont en cours de réalisation. Vous pouvez encore aider l'équipe d'organisation !

Tout doit être prêt pour le 20 mars !

Le Comité CarnaVal de Saire, la municipalité et l'école Sainte Marie-Madeleine de Barfleur vous invitent à les rejoindre pour que cette manifestation soit une grande réussite ! Nous comptons vivement sur la population de Barfleur pour décorer les abords de leurs habitations et jardins et pour participer nombreux au défilé.

Le comité CarnaVal de Saire) :

| | | |
|-----------------|-----------------------|-------------|
| Président | Jean-Michel LEDORMEUR | BARFLEUR |
| Vice-présidente | Monique HELOU | QUETTEHOU |
| Vice-président | Francis DUBOST | SAINT-VAAST |
| Secrétaire | Jacques LEPOITTEVIN | QUETTEHOU |
| Trésorière | Annick PINABEL | QUETTEHOU |



Deux Noces d'Or célébrées à Barfleur en 2015



Paul et Monique LAMY le 11 juillet 2015



Henri et Bernadette OMONT le 14 novembre 2015

Préparation du 9^e centenaire du naufrage de *La Blanche-Nef*... en 2020...

Barfleur fut le principal port de passage normand vers l'Angleterre au Moyen-Âge. C'est sur le rocher de Quillebeuf que la Blanche-Nef fit naufrage le 25 novembre 1120, emportant à jamais la descendance du Roi d'Angleterre Henri I^{er} Beauclerc.



plan tiré de Recueil des cartes topographiques des côtes de Normandie, depuis Tréport jusqu'à Cherbourg avec les plans particuliers, de Sainte-Colombe, 1678. BNF, département Cartes et plans, GESH 1BPF33P6D

Chaque année, un de nos résidents barfleuraux de nationalité anglaise, organise une petite cérémonie devant la base nautique pour honorer la mémoire de la jeunesse royale victime du naufrage. Nous souhaitons préparer pour 2020 une célébration du 9^e centenaire de cet événement si important.

Barfleur s'honorerait de célébrer cet événement à la hauteur de sa dimension historique qui a réellement bouleversé l'Histoire de l'Europe médiévale.

Nous aimerions recenser dès maintenant les personnes intéressées pour contribuer à cette commémoration.

Il s'agit de créer dans un premier temps un comité de pilotage pour construire un scénario de commémoration, rassembler de la documentation sur le sujet, solliciter des historiens, chercher (et trouver) des financements publics et privés, de façon à organiser en 2020 un événement de retentissement international puisque *a minima* la Normandie et l'Angleterre sont parties prenantes. Dans l'immédiat, le plus simple pour les personnes qui sont intéressées par une contribution, sous quelque forme qu'elle soit, est de se faire connaître à la mairie.

De la même façon, les présidents d'associations qui aimeraient être partenaires peuvent se faire connaître dès à présent.

Pour l'instant, la réflexion n'en est encore qu'à l'état embryonnaire. Cette commémoration serait une magnifique occasion de braquer les projecteurs médiatiques sur Barfleur, et surtout d'affirmer notre identité normande enfin retrouvée dans la « grande Normandie ».

Année 2016 : 950^{ème} anniversaire de la bataille d'Hastings



Par ailleurs, autre commémoration beaucoup plus proche, l'année 2016 marque le 950^e anniversaire de la bataille d'Hastings. Elle fut le théâtre de l'opération de conquête de l'Angleterre menée avec succès par Guillaume Le Conquérant.

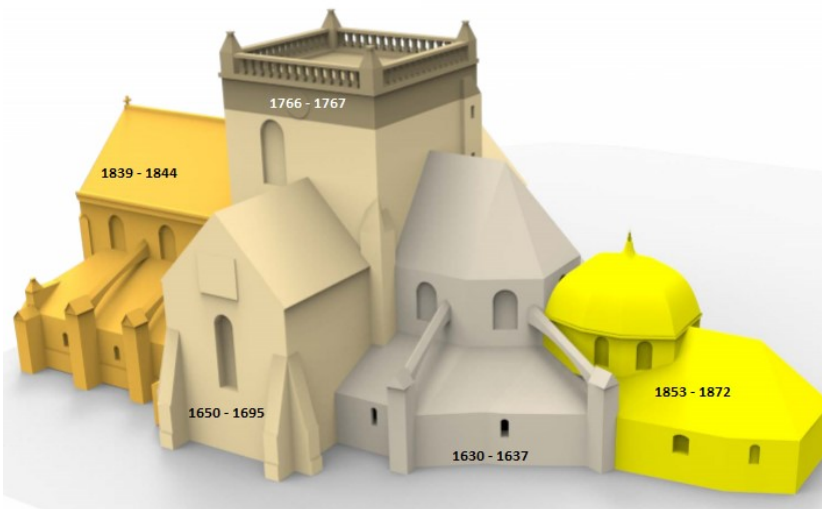
A ce titre, le Comité des fêtes qui organise le Salon du livre a décidé de positionner cet événement comme sujet central du Salon qui aura lieu le dimanche de Pâques, 27 mars 2016, à la salle polyvalente.

De même, le Comité de jumelage Barfleur - Lyme-Regis envisage lui aussi une commémoration de cet anniversaire en présence d'une délégation de notre ville jumelle. A cette occasion, le nouveau maire de Lyme-Regis, Owen LO-

VELL, pourrait être des nôtres lors du week-end des samedi 18 et dimanche 19 juin prochain et ainsi faire connaissance avec les habitants de Barfleur. Vous serez informés du déroulement du week-end par le comité de jumelage, qui vous invite d'ores et déjà à le rejoindre pour préparer cette commémoration.

Travaux de restauration de l'église... (suite et jamais fin !)

Restauration de l'église saint-Nicolas de Barfleur



Après la pose d'une feuille de plomb sur la terrasse du clocher, les infiltrations par cette voie ont cessé. Avec le Président des Amis de l'église, Pascal DELAMARE, nous travaillons en étroite collaboration à la constitution d'un dossier pour la restauration des bancs du déambulatoire nord (autour du chœur), et surtout nous nous attaquons à un morceau d'envergure : la restauration de la Circata.

Pour ce faire nous avons sélectionné un maître d'œuvre, qui a déjà préparé un avant-projet estimatif présenté à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), au Département et à M. l'Architecte des Bâtiments de France.

Un diagnostic très fouillé a été réalisé par le Maître d'œuvre qui donne des pistes de restauration en mobilisant des techniques de pointe, par exemple l'analyse chimique par un laboratoire spécialisé, des mortiers utilisés dans la construction ou la restauration de l'église. Le photomontage 3D ci-dessus montre par des couleurs différentes les phases successives de la construction de l'édifice qui aura duré plusieurs siècles.

Dans ce dossier, ce sont les Amis de l'église qui assureront le financement estimé à 220.000 € TTC. En partenariat avec le Conseil départemental de la Manche et la DRAC de la région Normandie qui apporteront des subventions conséquentes sur cette opération considérée comme prioritaire par la DRAC.

Centre de Débarque

La Chambre de commerce et d'industrie Cherbourg-Cotentin, qui est l'exploitant de notre centre de débarque nous a informé en septembre dernier de la très forte probabilité d'un déficit d'exploitation estimé à 15 500 euros. Lors d'une réunion en novembre avec les pêcheurs utilisateurs, le déficit prévisionnel a été réévalué à 17 500 euros. Cette situation est la conséquence de l'ouverture du centre de Saint-Vaast qui récupère ainsi ses pêcheurs qui fréquentaient le centre de Barfleur.

La convention passée entre la commune et la CCI-CC stipule qu'en cas d'excédent ou de déficit d'exploitation constaté c'est la commune qui prend à sa charge le résultat des comptes, la CCI-CC n'intervenant qu'à hauteur de 1 000 euros. C'est donc le budget du port de Barfleur qui va devoir apurer les comptes.

La municipalité a signifié au Président de la CCI qu'elle tiendrait l'engagement pris au titre de la convention, mais elle demande en parallèle d'en négocier une nouvelle afin de repartir sur de nouvelles bases. Il n'est pas

acceptable en effet que ce soient les usagers du port (ou le contribuable barfleuraux si le budget du port se révélait insuffisant) qui doivent équilibrer les comptes du centre de débarque.

Cela doit rester l'affaire exclusive de la profession. Concrètement, nous allons mettre en place un loyer pour le bâtiment, qui sera réglé par l'exploitant et répercuté aux pêcheurs utilisateurs du centre.

Ceux-ci ont émis des suggestions à l'intention de la CCI-CC pour diminuer les charges de réfrigération et d'exploitation. Souhaitons que l'année 2016 voie le retour à l'équilibre du Centre de débarque.



Mairie de Barfleur

66, Rue Saint Thomas Becket
50760 BARFLEUR

Téléphone : 02 33 23 43 00

Télécopie : 02 33 23 43 09

Mail : secretariat@mairiedebarfleur.fr

Site Internet actuel : www.ville-barfleur.fr

Site Internet futur : www.barfleur.fr



© Josette Mauger

Michel MAUGER, maire de Barfleur, vous adresse ses meilleurs voeux pour l'année 2016. Qu'elle vous garde en bonne santé, vous apporte de grandes joies, de belles rencontres et vous permette de concrétiser vos projets.

L'animation culturelle et festive à Barfleur

La saison 2015 fut riche en événements festifs ou culturels : le Salon du Livre organisé par le Comité des Fêtes, l'exposition de l'association Hag'artistes, une fête de la moule très réussie car mutualisant les énergies de toutes les associations de Barfleur, des expositions d'artistes multiples et variées dont HUBAUT – LEBOUL, CONAN – LEBLANC, une visite de jardins réunissant 40 personnes, une journée musicale avec le Festival « MusiK en Saire » et pour clore l'année une magnifique pièce de théâtre « Meurtres à Barfleur ». Ces manifestations ont connu un vif succès, sans oublier la « Fête du nautisme » début août, puis la fête foraine avec un splendide feu d'artifice financé par la commune. Le salon des Antiquaires a lui aussi tenu



© Nicole Mercy

toutes ses promesses. Enfin, le festival musical classique des Amis de l'église a ravi les mélomanes comme toujours.

La bibliothèque Municipale a proposé aux écoles Guillaume de Normandie et Marie-Madeleine Postel des séances de KAMIS-HIBAÏ, une autre façon de lire. En partenariat avec la Bibliothèque départementale de la Manche, la bibliothèque a organisé, dans la salle polyvalente, une expo « jardiner naturellement » (80 enfants des écoles sont venus nous rendre visite et 126 adultes sur 6 jours).

Nous travaillons actuellement sur le calendrier 2016 : Salon du Livre, expositions, Fête de la moule, l'heure du conte

sur la plage, lectures autour d'un « tapis de lecture », tout cela associé aux événements habituels incontournables. Une conférence est sur les rails.....N'oubliez pas de passer régulièrement à l'Office de Tourisme de Barfleur qui centralise et annonce toutes les manifestations organisées à Barfleur et sa région. Il a renseigné 25 000 visiteurs en 2015 !

Marie-Joëlle ANDRE

Etat-civil

Naissances : Antoine LECOMTE né le 7 octobre, Chloé RENOUF née le 11 avril, Maïa MASSIEU née le 16 mai, Eléna COSNEFROY née le 28 juillet.

Mariages : Laura RIGAULT et Benoit BOYERE, le 9/5/2015, Jennifer LHONORE et Florentin DEWASNES le 20/6/2015, Angèle BELLAMY et Victor MAUGER le 29/8/2015, Sophie BARDAU et Olivier BORDES le 29/8/2015, Julien DAVID et Benoit BRENTHOMME le 12/9/2015, Véronique LEVAVASSEUR et Francis ROBINE le 26/9/2015.

Décès : Colette GUILLOTTE le 1er mars, Nolan HOULLEGATTE le 6 mai, Daniel GUERARD le 22 août, Christophe MAREST le 9 septembre, Lucien CHOISY le 13 octobre, Pierre BOISARD le 26 novembre, Eugène RIGAULT le 8 décembre. **Décès (EHPAD)** : Andrée DORAPHE le 23 janvier, Renée HUBERT le 6 février, Paul ROUPSARD le 11 avril, Jeannette LEPOITTEVIN le 11 avril, Jean CHAFFIN le 2 mai, Simonne DAULOUDET le 11 juin, Pierre RENOUF le 11 juillet, Paul DEBRIX le 6 octobre, Marcel FAFIN le 7 octobre, Jeanne LEONARD le 20 novembre.